

**II - COMPTE ADMINISTRATIF 2007
ET COMPTE DE GESTION DU PAYEUR RÉGIONAL**

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

- 2 -

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 COMPTE DE GESTION DU PAYEUR RÉGIONAL

RAPPORT

BUDGET PRINCIPAL SMEAG

I - Exécution du budget

Le résultat comptable de l'exercice 2007 fait apparaître un déficit de clôture de (-) **273.101,05 €**. Ce déficit s'explique par des raisons inverses à celles de l'année 2006, dont le résultat positif de 281.778,51 € avait été conforté par une recette exceptionnelle dans le procès AZF et un décalage dans la réalisation des programmes.

En effet, les programmes pluriannuels (Natura 2000, nappe de pollution...) ainsi que la communication font désormais l'objet d'un engagement de crédits plus soutenu. Par ailleurs, la participation des collectivités membres au financement du soutien d'étiage a été plafonnée pour la deuxième année consécutive à 151.123 €, au lieu des 381.123 € les années antérieures.

Cela a eu pour conséquence voulue de ponctionner l'excédent de fonctionnement reporté (ligne budgétaire 002), qui passe ainsi de 913.237,56 € en 2007 à 640.136,51 en 2008.

Taux de réalisation des dépenses

Le compte administratif fait apparaître un pourcentage global de réalisation des crédits de fonctionnement de 52 %. Il est cependant intéressant d'identifier chaque poste de dépenses homogènes pour lui appliquer son propre taux de réalisation.

Postes de dépenses	Budget (€)	Réalisé (€)	% réalisation
Dépenses totales de fonctionnement	6 044 592	3 127 178	52%
Dépenses courantes de fonctionnement	256 342	208 563	81%
Dépenses de personnel	628 687	624 281	99%
Etudes (programmes, dont communication)	1 764 603	515 413	29%
Soutien d'étiage ¹	3 225 904	1 714 573	53%

¹ Voir dans la présentation du budget primitif le détail du calcul du financement des campagnes de soutien d'étiage (bilan 2005 et 2006, bilan anticipé 2007 et prévisions 2008).

Il conviendra de corriger le taux global de réalisation du budget de fonctionnement pour tenir compte des spécificités de financement du soutien d'étiage. En effet, il est nécessaire en début d'année d'inscrire au budget la totalité des crédits pour faire face aux prévisions de déstockage les plus pessimistes. Cela correspond à une autorisation de programme. Or, en fin de campagne de soutien d'étiage, les crédits sont rarement consommés entièrement. C'est la raison pour laquelle il n'est jamais fait appel à cotisation de la totalité de la « part Sméag » auprès des collectivités membres, ce qui conduit également à annuler un montant important de crédits, faussant ainsi le taux de réalisation des dépenses totales de fonctionnement.

En ce qui concerne les dépenses courantes de fonctionnement, il est à noter que 18.000 € de frais de traduction n'ont pas été consommés sur l'exercice 2007. Ces crédits font l'objet d'un report en 2008.

Répartition des recettes :

Le montant des recettes titrées en 2007 est de 2.854.076,90 €, soit 56 % des prévisions hors excédent de fonctionnement reporté (ligne 002).

La répartition est la suivante :

<i>Recettes au titre du fonctionnement courant * :</i>	748 929.77 €
- participations statutaires des régions :	373 598.00 €
- participations statutaires des départements :	373 598.00 €
- produits exceptionnels et de gestion courante :	1 733.77 €
<i>Recettes au titre des opérations * :</i>	672 975.00 €
- participations des collectivités :	301 955.00 €
- subventions Agence de l'eau :	301 922.30 €
- subventions DIREN	51 560.37 €
- FEDER (Programme GIRE Navarre)	10 337.33 €
- Divers :	7 200.00 €
<i>Recettes au titre du soutien d'étiage 2007 :</i>	826 874.00 €
- subvention Agence de l'eau :	450 500.00 €
- participation des collectivités :	151 124.00 €
- EDF :	225 250.00 €
<i>Recettes au titre du soutien d'étiage des années antérieures</i>	605 298.13 €
- année 2005 : subvention Agence de l'eau	42 353.34 €
- année 2006 : subvention Agence de l'eau	520 702.60 €
- provision pour risque : bilan des années 2005 et 2006	42 242.19 €

* Le montant total des participations 2007 titrées auprès des collectivités membres pour le fonctionnement du syndicat (hors soutien d'étiage) s'élève à 1.049.151 €. Relevons qu'à la date de rédaction du présent rapport, elles n'ont été recouvrées qu'à hauteur de 1.010.041 €. La différence de 38.741 € provient de la décision du Conseil Général de la Haute-Garonne de ne pas participer à certaines opérations et de surseoir au versement pour d'autres.

II - Restes à réaliser

Les restes à réaliser concernent exclusivement les programmes (dont le soutien d'étiage et la communication), ils s'élèvent à **1 968 887,20 € en dépenses et 1.573.659,37 € en recettes.** (Voir le tableau suivant).

Le tableau des restes à réaliser fait apparaître des numéros d'opérations qui seront repris au budget 2008. L'objectif est de mettre en place une comptabilité par opérations, qui permettra d'individualiser tous les programmes d'études non seulement en dépenses, comme c'est déjà le cas avec la déclinaison de l'article 617, mais également en recettes. Le compte administratif 2008 présentera ainsi un bilan de l'exécution du budget par opération.

ARTICLES	OPERATIONS	N°	RESTES À REALISER	
			Dépenses (€)	Recettes (€)
	Planification			
61710	SAGE Garonne	20	41 055.96	0.00
61713	Plan Garonne / Etude paysagère	21	34 162.42	24 345.52
	Garonne biologique			
61711	Migrateurs	30	94 994.20	75 300.00
61783	Zones humides	31	0.00	45 000.00
617815	Schéma directeur d'entretien	32	4 950.29	22 500.00
61714	Natura 2000	33	191 537.87	296 245.33
61712	Seuil de Beauregard	34	149 064.94	120 000.00
61715	Station de mesure de l'estuaire	35	546.67	0.00
	Transfrontalier			
6172	GIRE Navarre	50	254 914.05	216 943.67
617	Divers transfrontalier	51	18 000.00	
	Garonne physique			
61762	PGE - Animation	60	21 489.50	20 886.94
61763	PGE - Economies d'eau	61	32 016.38	6 133.15
61761	PGE - Gestion collective des prélèvements	62	30 280.00	0.00
6178	Nappe pollution Garonne (2 phases)	63	53 258.15	42 000.00
61782	Nappe pollution Lot	64	89 431.66	85 000.00
	Soutien d'étiage 2003			21 106.28
62883	Soutien d'étiage 2007	70	774 301.46	598 198.48
	Divers			
61751	Observatoire	80	8 661.20	0.00
6179	Gestion risque inondation	81	18 294.00	0.00
	Institutionnel			
6175	Communication	90	72 424.25	0.00
6173	Assistance technique et générale	91	19 290.20	0.00
61731	Assistance technique - Agenda Garonne	92	10 214.00	0.00
65718	Subventions autres organismes		50 000.00	
	TOTAL		1 968 887.20	1 573 659.37

III – Affectation du résultat

Les résultats de l'exercice sont les suivants :

Section de fonctionnement

Résultat comptable de l'exercice	-273 101.05 €
Résultat reporté de l'exercice 2006	913 237.56 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2007	640 136.51 €
Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2007	-395 227.83 €
Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2007	244 908.68 €

Section d'investissement

Résultat comptable de l'exercice	60 546.02 €
Résultat reporté de l'exercice 2006	184 808.12 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2007	245 354.14 €
Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2007	-14 422.84 €
Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2007	230 931.30 €

Affectation

Le résultat cumulé de fonctionnement à la clôture de l'exercice, de 640.136,51 €, fera l'objet d'un report à la ligne 002 (excédent de fonctionnement reporté). Il servira au financement des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2008.

La section d'investissement ne présente pas de besoin de financement.

BUDGET ANNEXE CHARLAS

I – Exécution du budget

Les réalisations de l'exercice 2007 du budget Charlas concernent uniquement la gestion foncière, en section d'investissement :

-Dépenses : 204.265,15 €

-Recettes : 277.133,58 € : - dont 102.132,58 € de subvention Agence de l'eau
- dont 175.001 € de participation des collectivités membres

Rappel du plan de financement initial de l'opération « Gestion foncière » :

Inscription budgétaire en 2005	Financements	
550 000 €	275 000 €	Agence de l'eau (50 %)
	175 000 €	Participation des collectivités
	100 000 €	Virement de la section de fonctionnement

Depuis l'année 2005, les dépenses relatives à la gestion foncière s'élèvent à 426.410,45 € (étude foncière SAFER et acquisitions d'opportunité). Cela a permis de titrer en 2007 les 175.000 € de participation des collectivités membres (qui ne sont pas encore toutes recouvrées à ce jour), ainsi qu'un acompte sur la subvention de l'Agence de l'eau.

Le financement obtenu auprès de l'Agence de l'eau n'est finalement que de 239.000 € au total, car l'assiette de calcul de la subvention ne prend en compte les dépenses de l'opération qu'à compter de l'année 2007. C'est pourquoi l'acompte versé en 2007 par l'Agence de l'eau ne représente que la moitié de la dépense de 204.132,58 € réalisée en 2007, soit 102.132,58 €.

La conséquence de ce manque de financement de 36.000 € conduira à augmenter le virement de la section de fonctionnement en 2008 du même montant.

II – Restes à réaliser

Les crédits sont intégralement reportés en section d'investissement. En revanche, en section de fonctionnement, les crédits ne sont reportés qu'à hauteur de 7.146,68 € pour permettre d'augmenter de 36.000 € le virement nécessaire au financement de la gestion foncière.

RESTES À RÉALISER CHARLAS 2007

Compte	Fonctionnement	Dépenses	Recettes
6174	Assistance à maîtrise d'ouvrage	7 146.68	0.00
	TOTAL	7 146.68	0.00

Comptes	Investissement	Dépenses	Recettes Agence de l'eau
203 - 01	Suite du débat public	76 224.00	38 112.00
203 - 02	Organisation de la maîtrise d'ouvrage	152 448.00	76 224.00
2111 - 03	Gestion foncière	123 589.55	136 866.42
	TOTAL	352 261.55	251 202.42

III – Résultats

Le compte administratif Charlas 2007 fait apparaître un résultat nul en section de fonctionnement, et un excédent de 72.868,43 € en section d'investissement.

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2007	0.00 €
Recettes de fonctionnement 2007	0.00 €
Résultat comptable de l'exercice	0.00 €
Résultat reporté de l'exercice 2006	257 482.68 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2007	257 482.68 €
Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2007	-7 146.68 €
Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2007	250 336.00 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement 2007	204 265.15 €
Recettes d'investissement 2007	277 133.58 €
Résultat comptable de l'exercice	72 868.43 €
Résultat reporté de l'exercice 2006	-222 145.30 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2007	-149 276.87 €
Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2007	-101 059.13 €
Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2007	-250 336.00 €

Décision d'affectation du résultat

La section d'investissement présente, à la clôture de l'exercice 2007, un besoin de financement. En effet, le résultat réel déficitaire à la clôture de l'exercice s'établit à (-) 250.336 €.

Les composantes de ce résultat sont les suivantes :

- Programme « Suites Débat public »	(-) 76.224,00 €
- Programme « Maîtrise d'ouvrage »	(-) 38.112,00 €
- Programme « Gestion foncière »	(-) 136.000,00 €

Il a été prévu aux budgets 2005, 2006 et 2007 que les déficits des programmes seraient couverts par les recettes de fonctionnement excédentaires, cette décision sera reconduite en 2008. Ces programmes ne sont pas terminés et le besoin de financement réel ne peut être déterminé au 31/12/07.

L'excédent comptable 2007 de fonctionnement de (+) 257.482,68 € fera l'objet d'un report ligne 002 du budget et un crédit de 250 336 € sera inscrit ligne 023 de la section de fonctionnement et 021 de la section d'investissement pour équilibrer cette dernière.

BUDGET ANNEXE INTERREG III A

I – Exécution du budget

L'exécution du budget Interreg 2007 a permis de porter à 94 % le taux global de réalisation des opérations par rapport au coût d'objectif initial depuis 2001 (voir tableau ci-après).

Le compte administratif Interreg 2007 retrace les dernières dépenses pour les opérations du programme, de sorte que le budget prévisionnel 2008 se traduit quasi-exclusivement par le report des recettes attendues (notamment le Feder) à la suite de l'exécution du programme. C'est ce décalage entre la réalisation des dépenses et l'encaissement des recettes qui explique les déficits que font apparaître les sections de fonctionnement et d'investissement.

II – Restes à réaliser

Du fait de la clôture des programmes en dépenses, les restes à réaliser ne font plus apparaître de dépenses d'opération. Seule subsiste en report de dépenses la ligne de reversement du Feder perçu au profit de nos partenaires espagnols.

En recettes, les restes à réaliser concernent le Feder, les subventions de l'Agence de l'eau, et la participation attendue d'EDF. Les subventions de l'Etat ont été soldées sur l'exercice 2007.

Voir ci-après le tableau des restes à réaliser

III - Résultats

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2007	227 600.36 €
Recettes de fonctionnement 2007	114 003.68 €
Résultat comptable de l'exercice	-113 596.68 €
Résultat reporté de l'exercice 2006	-103 022.48 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2007	-216 619.16 €
Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2007	234 905.12 €
Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2007	18 285.96 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement 2007	80 166.36 €
Recettes d'investissement 2007	0.00 €
Résultat comptable de l'exercice	-80 166.36 €
Résultat reporté de l'exercice 2006	-10 502.82 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2007	-90 669.18 €
Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2007	58 398.50 €
Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2007	-32 270.68 €

Affectation du résultat

Les décisions budgétaires 2005, 2006 et 2007 avaient prévu de financer la section d'investissement grâce à un virement de 21.342 € de la section de fonctionnement.

Pour équilibrer la section d'investissement au budget 2008, les prévisions de clôture du programme Interreg se traduiront par un virement de 17.906,76 € de la section de fonctionnement (ligne 023) et une recette nouvelle de 14.363,92 € issue du fonds de compensation de la TVA.

Le résultat comptable déficitaire de la section de fonctionnement, soit (-) 216.619,16 € sera reporté ligne 002 (dépense) du budget 2008. Il sera couvert par les recettes à réaliser au titre des différentes actions de ce budget.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

DEPENSES INTERREG AU 31/12/2007

Comptes	Intitulés	Coût d'objectif	2001-2002 2003	2003	2004	2005	2006	2007	Total
6175	Etats généraux budget Sméag	137 204.00	137 814.96	0.00	0.00	0.00			137 814.96
011	Divers budget Sméag	1 405.43	1 405.43						1 405.43
012	Charges de personnel	120 678.00		39 623.72	39 797.18	40 645.89			120 066.79
617131	Analyse perception potentialités	46 344.00		16 487.28	0.00	14 064.96			30 552.24
6171310	Plan communication, sensibilisation	32 990.00		0.00	32 502.98	239.20			32 742.18
6171311	Guide environ. Culturel & loisir	83 848.00		0.00	10 130.47	40 591.60	24 825.23		75 547.30
6171312	Etudes usages des éclusées	53 358.00		0.00	0.00	0.00	52.86	51 404.08	51 456.94
617132	Observatoire Garonne	316 332.00		8 073.92	63 688.19	76 108.32	88 955.66	51 602.52	288 428.61
617133	Assistance technique de fonction.	25 674.00		9 323.86	7 565.11	4 246.39	2 560.63	15.25	23 711.24
617134	Création site Natura 2000	45 734.00		0.00	35 153.73	0.00			35 153.73
617135	Gestion coord. déchets flottants	30 490.00		150.73	30 294.90	0.00			30 445.63
617136	Etude dynamique fluviale	60 980.00		409.96	0.00	33 335.63	14 735.78	8 998.72	57 480.09
617139	SDE végétation berges Garonne	99 092.00		0.00	0.00	0.00	50 524.84	45 566.78	96 091.62
203 01	Amélioration accessibilité Plan d'Arem	53 358.00		0.00	0.00	10 937.42	1 674.40	40 617.03	53 228.85
203 02	Adapter et compléter réseau existant	53 356.00		0.00	0.00	0.00		39 549.33	55 549.33
	TOTAL	1 160 843.43	139 220.39	74 069.47	219 132.56	220 169.41	183 329.40	237 753.71	1 089 674.94

* dont 16.000 € de dépenses de l'Etat

Taux d'exécution 94%

RESTES À RÉALISER INTERREG 2007

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
COMPTES	DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES				
			AEAG	ETAT	FEDER	AUTRES	TOTAL
6171310	Plan de communication et de sensibilisation		5 162.00 €		0.00 €		5 162.00 €
6171311	Guide environnemental de la Garonne				0.00 €		0.00 €
6171312	Etudes usages et éclusées		10 680.00 €		25 728.47 €	2 477.50 €	38 885.97 €
617132	Observatoire Garonne				58 244.96 €	6 512.50 €	64 757.46 €
617133	Assistance technique et animation 2002-2003		15 061.00 €		306.33 €		15 367.33 €
617134	Natura 2000				0.00 €		0.00 €
617135	Déchets flottants				0.00 €	1 520.50 €	1 520.50 €
617136	Dynamique fluviale				28 740.05 €	2 699.00 €	31 439.05 €
617139	Mise en œuvre SDE		29 727.00 €		48 045.81 €		77 772.81 €
	Observatoire / éclusées / dyna flu / Natura 2000 / Plan Arem						0.00 €
65713	Reversement des fonds européens aux partenaires	237 250.00 €			237 241.63 €		237 241.63 €
	TOTAL	237 250.00 €	60 630.00 €	0.00 €	398 307.25 €	13 209.50 €	472 146.75 €

SECTION D'INVESTISSEMENT							
COMPTES	DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES				
			AEAG	ETAT	INTERREG	AUTRES	TOTAL
203-01	Amélioration accessibilité de l'espace fluvial : Plan d'Arem		8 537.00 €		22 494 €	2 654.50 €	33 685.48 €
203-02	Adapter et compléter le réseau de mesure existant				24 713 €		24 713.16 €
	TOTAL	0.00 €	8 537.00 €	0.00 €	47 207 €	2 654.50 €	58 398.64 €

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES
ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

- 2 -

**COMPTE ADMINISTRATIF 2007
COMPTE DE GESTION du PAYEUR RÉGIONAL**

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 1

Le Comité Syndical, en l'absence du Président, après avoir pris connaissance des comptes administratifs 2007 et du compte de gestion du même exercice présenté par le Payeur Régional, Receveur du Syndicat Mixte :

APPROUVE les résultats du compte administratif PRINCIPAL pour l'exercice 2007 et le déclare conforme au compte de gestion présenté par le Receveur du Syndicat Mixte.

APPROUVE les résultats du compte administratif CHARLAS pour l'exercice 2007 et le déclare conforme au compte de gestion présenté par le Receveur du Syndicat Mixte.

APPROUVE les résultats du compte administratif INTERREG IIIA pour l'exercice 2007 et le déclare conforme au compte de gestion présenté par le Receveur du Syndicat Mixte.

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES
ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

- 2 -

**COMPTE ADMINISTRATIF 2007
COMPTE DE GESTION du PAYEUR RÉGIONAL**

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 2

Le Comité Syndical, en l'absence du Président, après avoir pris connaissance du compte administratif 2007 et du compte de gestion du même exercice présenté par le Payeur Régional, Receveur du Syndicat Mixte :

APPROUVE le compte de gestion communiqué par le Receveur du Syndicat Mixte.

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES
ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

- 2 -

**COMPTE ADMINISTRATIF 2007
COMPTE DE GESTION du PAYEUR RÉGIONAL**

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 3

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Comité Syndical, après avoir examiné les comptes administratifs 2007, statuant sur l'affectation des résultats correspondants de l'exercice,

CONSTATE que le **compte administratif principal 2007** fait apparaître un résultat comptable cumulé de la section de fonctionnement de 640.136,51 €. La section d'investissement présente un excédent cumulé de 245.354,14 € et ne présente pas de besoin de financement.

PROPOSE le report du résultat positif d'exploitation de 640.136,51 € à la ligne 002 de la section de fonctionnement du budget principal 2008.

CONSTATE que le **compte administratif Charlas 2007** fait apparaître un résultat cumulé de la section de fonctionnement excédentaire de 257.482,68 €, et un résultat cumulé de la section d'investissement déficitaire de – 149.276,87 €.

PROPOSE le report au budget Charlas 2008 du résultat de fonctionnement cumulé excédentaire de 257.482,68 € sur la ligne budgétaire 002.

CONSTATE que le **compte administratif Interreg IIIA 2007** fait apparaître un résultat cumulé de la section de fonctionnement déficitaire de – 216.619,16 €, et un résultat cumulé de la section d'investissement déficitaire de – 90.669,18 €.

PROPOSE le report au budget Interreg IIIA 2008 du résultat déficitaire de la section de fonctionnement de – 216.619,16 à la ligne 002. Il sera couvert par les recettes restant à réaliser.